

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2021

PROPORTIONNELLE INTÉGRALE AU SCRUTIN LÉGISLATIF - (N° 4013)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
M. El Guerrab

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.